# CITOYEN NATURE

2018 / N°24

le magazine des associations pour la nature et l'environnement en Alsace







ÉDITO	
ACTIV'ÉTÉ D'ALSACE NATURE	2
NETTOYAGE DES BERGES DE L'ILL	3
POUR UNE AGRICULTURE PLUS RESPECTUEUSE DES MILIEUX NATURELS	2
GCO LE COMBAT, TOUJOURS !	8
SUR LE TERRAIN EN 2017	12

# Citoyen Nature FÉVRIER 2018 / N°24

FÉVRIER 2018 / N°24

Magazine édité par Alsace Nature
et ses associations fédérées

Directeur de la publication : Daniel Reininger Rédacteurs en chef : Marie Hoffsess, Marie Kneib et Stéphane Giraud

Maquette: Yann Cartaut / CAE ARTENRÉEL

Mise en page : Arnaud Redoutey Photo de couverture : Cécile Alhaïts Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Textes, maquettes et illustrations sous licence Créative Commons BY (Alsace Nature)-NC-SA 3.0

Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100 % recyclé par Deppen, Erstein, www.imprimerie-deppen.fr

Alsace Nature

8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg

Tél.: 03 88 37 07 58 - siegeregion@alsacenature.org

http://alsacenature.org







# Nous gagnons sur le plan des idées : ensemble, ne lâchons rien !

Dix ans après le Grenelle de l'environnement, deux ans après la COP 21 et après avoir reconnu des droits à la nature et aux autres espèces, qu'est ce qui a vraiment changé ? Concrètement, pas grand-chose! Que ce soit en matière d'aménagement du territoire, d'agriculture ou d'énergie, le constat est amer, la destruction des habitats naturels continue et les activités humaines poussent les espèces vers l'extinction.

Même les émissions de CO2 et les pesticides sont à nouveau en augmentation! Les 30 dernières années, 400 millions d'oiseaux des champs et 80% des insectes volants ont disparu des campagnes européennes, les populations d'abeilles continuent de s'effondrer, mais le glyphosate est à nouveau autorisé pour 5 ans!

Mais les mentalités évoluent. S'il n'y a pas encore unanimité, il est quasiment acté aujourd'hui que notre modèle de développement nous a mené dans une impasse, mais que des alternatives crédibles et efficaces existent. Même si, au nom de la sacro-sainte économie, les projets et les pratiques anciennes perdurent, le plus souvent avec la complaisance ou le fatalisme des élus, il ne s'agit là que des derniers soubresauts, des scories de l'histoire.

Dans la revue Bioscience, 15 000 scientifiques de 184 pays viennent de dénoncer l'inconscience des politiques, en appelant les citoyens à prendre le relais. C'est ce que nous faisons à Alsace Nature depuis plus de 50 ans. Si dans un premier temps nous avons réussi à sauver localement les meubles, j'ai la conviction que nous sommes en train de gagner sur le plan des idées, mais ne nous réjouissons pas trop... rien n'est jamais acquis.

Dans ce Citoyen Nature 2018, vous allez découvrir les multiples actions et les sujets qui ont mobilisé les bénévoles et les salariés de notre association tout au long de l'année 2017 et qui n'ont été possibles que grâce à leur motivation sans faille.

Entre autres: notre engagement constant, devant la faillite du modèle agro-industriel défendu notamment par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), en faveur d'une agriculture paysanne qui respectera à la fois les producteurs et les consommateurs, tout en préservant l'eau, l'air, la biodiversité, les sols, en repensant totalement les relations entre les hommes et les animaux d'élevage.

La lutte contre le GCO nous a (encore !) intensément mobilisés, avec de nombreuses manifestations, dont une à Strasbourg, mais aussi par des actions juridiques. Nous espérons toujours une issue favorable et nous ne plierons pas !

A saluer, une opération innovante : 300 volontaires qui se sont mobilisés le 18 novembre pour le nettoyage de l'Ill à Strasbourg en collaboration avec l'Eurométropole et de nombreux partenaires associatifs, institutionnels, mais aussi privés.

En 2018, le 14 avril, nous procéderons à l'élection d'un nouveau conseil d'administration et nous avons besoin de vous et de votre engagement. Les motivations pour s'engager et prendre des responsabilités dans une association sont diverses, mais les principales, me semble-t-il, sont de défendre et promouvoir des causes communes, tout en retrouvant des gens qui partagent nos convictions, afin d'échanger, de confronter des idées et des projets, de lutter contre les injustices... Les associations constituent des réseaux sociaux, avec des difficultés d'organisation et relationnelles certes, mais qui ne sauraient être remplacées par des réseaux virtuels!

En cette année 2018, gardons le cap, ne lâchons rien et ensemble nous y arriverons.

Bien à vous,

Daniel Reininger
Président d'Alsace Nature

CITOYEN
NATURE

FÉVRIER 2018 / N°24





Samedi 18 novembre 2017, Alsace Nature, en partenariat avec l'Eurométropole et les associations de plongeurs, organisait pour la première fois un nettoyage des berges et des profondeurs de l'Ill, à Strasbourg. Cette opération a connu un engouement populaire inédit: plus de 300 personnes ont répondu à l'appel et sont venues bénévolement ramasser les déchets le long des berges.

Les cours d'eau constituent l'une des sources principales de déchets provenant de l'intérieur des terres vers le littoral. Pleinement consciente de ce phénomène, et largement impliquée dans la lutte contre les déchets, Alsace Nature a proposé à l'Eurométropole de lancer cette opération de nettoyage, à la fois pour empêcher que des déchets supplémentaires se retrouvent dans les cours d'eau et la mer (à petite échelle certes), mais surtout pour sensibiliser les Strasbourgeois à ce problème.

Merci aux associations de plongeurs : au comité départemental de plongée (Plongée Ffessm), à l'association Ried Bleu, ainsi qu'aux sauveteurs plongeurs de l'ASR – (Assistance Sauvetage Recherche), qui ont

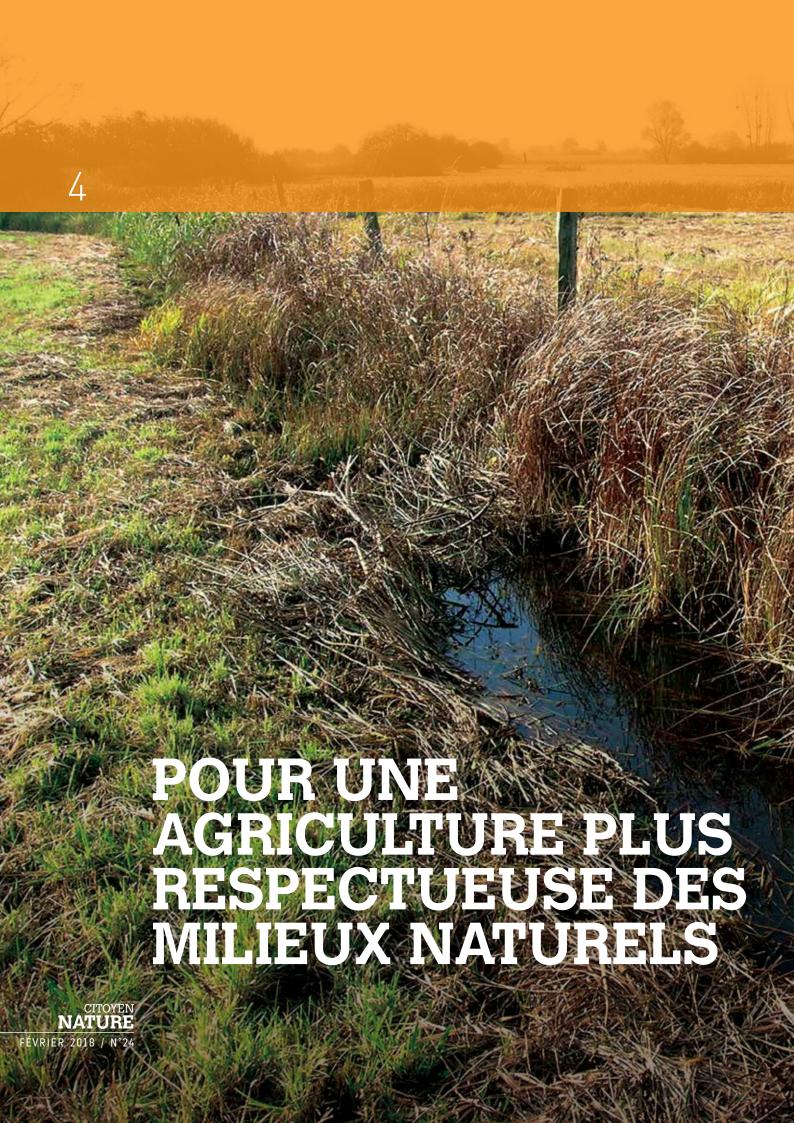
beaucoup contribué au succès de l'opération. Merci aussi aux bénévoles sur les stands des associations : Zéro Déchet Strasbourg, Alter Alsace Energies, le groupe jeunes d'Alsace Nature et La Maison du Compost, mais également des partenaires privés inédits : Lush et Le Bocal.

#### Ce que nous avons ramassé

Dans la collecte à pied, nous avons ramassé: 70 bouteilles de verre, 5500 mégots, 150 canettes en alu, 100 capsules, 60 bouteilles plastiques et 26 sacs remplis d'ordure diverses (majoritairement des emballages alimentaires, du plastique...).

Au fond de l'eau : une dizaine de vélos, des panneaux de circulation et barrières, une trottinette, une brouette, une poubelle et d'autres objets métalliques... Les atypiques : 1 jean, 1 sac à dos, 2 couvertures, un tube PVC, une lumière de vélo, 1 baril d'olives vertes de 7 kg. Au fond de l'eau : beaucoup de métal (les déchets plus légers sont emportés par le courant), 4 vélos , une vingtaine de barrières, une poubelle...





# Zones non traitées (ZNT) : les cours d'eau en danger !

Depuis 2006, la législation française protège les cours d'eau de la pollution aux pesticides, par l'établissement de zones non traitées (ZNT) réglementées par arrêté préfectoral. Récemment, le monde agricole a demandé l'assouplissement de ces règles. Alsace Nature et France Nature Environnement (FNE) sont montées au créneau en 2017 lors d'entretiens préliminaires à la consultation du public.

Notre association a fait remarquer que la consommation de pesticides continue d'augmenter en France, alors que leurs impacts négatifs sur l'environnement (pollutions des eaux, pertes en biodiversité, appauvrissement des sols, ...) et sur la santé (effets chroniques et aigus sur les personnes exposées de manière directe et indirecte), sont aujourd'hui avérés.

Le premier plan Ecophyto est un échec, comme le montre l'indicateur des ventes. Parallèlement, la biodiversité subit une érosion constante et accélérée, alors que les cortèges floristiques entourant les cours d'eau et plus largement les points d'eau et les fossés constituent des refuges et des supports pour la faune et contribuent également à limiter les effets du réchauffement climatique.

#### Alsace Nature a proposé :

- > de renforcer le cadre réglementaire de prévention de la pollution des milieux aquatiques par les pesticides dans nos départements.
- > D'améliorer le contenu des différents arrêtés adoptés au niveau départemental pour prévenir la pollution des eaux par les pesticides.
- > De profiter de ce nouvel arrêté pour renforcer le cadre de la préservation des éléments du réseau hydrographique non identifiés sur les cartes de l'IGN,

et ainsi de fondre en un seul arrêté préfectoral les diverses prescriptions visant la protection des milieux aquatiques contre les pesticides.

- > Que la protection de ces éléments du réseau hydrographique passe a minima par l'interdiction de toute application directe de produit, conformément à l'article 4 de l'arrêté du 4 mai 2017.
- > Que le nouvel arrêté intègre les exigences de protection issues du droit de l'Union européenne, qui impose l'encadrement ou l'interdiction de l'usage des pesticides au sein des zones identifiées dans le registre des zones protégées du SDAGE ainsi qu'au sein des sites Natura 2000.
- > Que ce nouvel arrêté, dont l'élaboration a été réalisée postérieurement à l'adoption de la loi Biodiversité de 2016 tienne compte du principe de non-régression instauré par cette loi.

Nous demandons, en cohérence avec l'esprit de la loi, et les sommes considérables investies par les pouvoirs publics et les agences de l'Eau (sans effets significatifs à ce jour) pour la protection de la qualité de l'eau, que TOUS les fossés soient considérés comme des points d'eau! Intermittents pour certains, mais participants à l'alimentation des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Nous demandons l'interdiction d'usage des pesticides et le développement de bandes enherbées et de cortèges arbustifs le long de TOUS les fossés et points d'eau y compris ceux ne figurant pas sur les cartes IGN, pour une protection efficace contre les pollutions diffuses, les coulées de boues et pour servir de supports à la reconquête de la biodiversité devenue une priorité nationale. Ainsi qu'une application stricte des ZNT dans le vignoble, en arboriculture et maraichage.



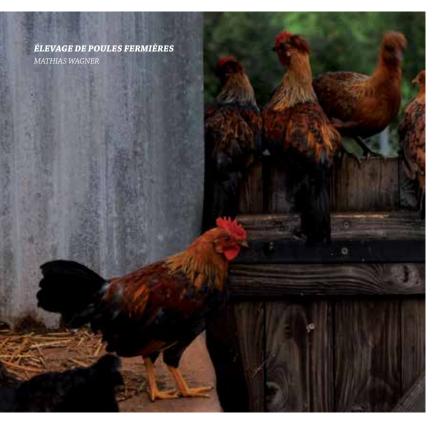


Alsace Nature a obtenu le maintien de la situation actuelle dans un premier temps, soit des ZNT le long des cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents figurant en points, traits continus ou discontinus sur les cartes IGN 1/25000° et dans un deuxième temps la réalisation d'une cartographie détaillée distinguant les cours d'eau (avec application de la loi « eau ») des fossés et points d'eau nécessitants une protection au titre des ZNT et remplaçant la carte IGN au fur et à mesure de sa validation par étapes.

Si nous avons préservé le principal, le résultat final dépendra de notre engagement dans les groupes de travail « cartographie » où nous devrons être intransigeants et capables de défendre nos demandes d'étendre la protection aux points d'eau et milieux particuliers énumérés ci-dessus.

#### Poulettes de Riedseltz : Alsace Nature perd un combat

Le 26 octobre 2017, la Cours d'Appel de Nancy a rejeté l'appel d'Alsace Nature concernant l'opacité et la négligence de l'instruction quant aux émissions d'ammoniac d'un élevage autorisé pour 692 000 poulettes à Riedseltz, et condamne Alsace Nature à payer 1500€. L'ammoniac représente un enjeu de santé publique, en raison des particules fines secondaires. Mais le pollueur est payé! Il se trouve que, par ailleurs, l'Etat cofinance, par le biais du Ministère de l'Environnement, des technologies de réduction des émissions, en soutien aux élevages concentrationnaires. Mais à Nancy, le juge estime qu'il n'y a pas lieu d'évaluer ces émissions! Comprenne qui pourra... Les filières d'élevage gouvernent la France. ●





# Colloque bien-être animal

Dans un autre registre, le 8 novembre a eu lieu un colloque trinational sur le bien-être animal au Lycée agricole d'Obernai, organisé par l'Etat, au nom de la Conférence du Rhin Supérieur. Avec 200 personnes présentes et des engagements pris, Alsace Nature apprécie cette avancée. Souvenons-nous que 14 ans (!) plus tôt, en 2003, aussi un 8 novembre (!), Alsace Nature avait organisé un colloque trinational et bilingue sur le bien-être animal à Colmar, avec nos homologues allemands et suisses! Sensiblement les mêmes choses y avaient été dites... Avec, à l'époque, un zoom sur les poules pondeuses, pour l'élevage desquelles l'on abandonnait les cages conventionnelles. Les éleveurs ont investi massivement dans des cages dites aménagées, et ceci avec l'aide de l'Etat. Aujourd'hui, les œufs de cages ne trouvent plus preneurs, et nos gouvernants vont encore une fois subventionner des investissements... Est-ce que l'Etat et la Région vont tirer les leçons des erreurs du passé ? N'oubliez pas de rendre régulièrement visite au Collectif Plein Air, réseau national que nous co-animons sur son site internet!



UNE ABEILLE POLINISANT UNE FLEUR,
UN ACTE ESSENTIEL POUR LES PLANTES ET
POUR NOTRE ALIMENTATION
NICOLAS BUHREL

# Campagne fédérale : 10 principes pour gérer les zones herbeuses sans détruire la nature

Tout au long de l'année 2017, un groupe constitué de membres d'Alsace Nature et d'associations fédérées a travaillé à la rédaction d'une brochure, dans le cadre de notre campagne fédérale sur la gestion des espaces naturels communaux. Cette brochure s'intitule « 10 principes pour gérer les zones herbeuses sans détruire la nature ». Une fois éditée en 2018, elle sera un outil précieux à disposition des groupes locaux, pour sensibiliser les élus locaux.

Pourquoi ce travail? Le broyage intempestif et répété de la végétation est souvent déploré par nos membres. C'est pourquoi ils ont adhéré avec enthousiasme au projet. Le but est de mettre à la disposition des groupes locaux un outil solide, permettant de proposer aux communes et autres acteurs une gestion plus douce qui épargne davantage la petite faune. Vu que l'agriculture intensive, les pesticides et l'urbanisation laminent la biodiversité, il faut la préserver au maximum partout où c'est possible.

En effet, tout le monde se plaint de la régression des pollinisateurs (domestiques et sauvages) mais presque tout le monde contribue à détruire leur habitat. La pollinisation est essentielle pour les plantes et pour notre alimentation, mais les autres invertébrés sont aussi indispensables, car à la base de la chaîne alimentaire et nécessaires à la fertilisation des sols. Le projet étudie les fonctions des espaces herbeux et non productifs pour la petite faune, tout au long de l'année, afin d'adapter leur gestion au mieux à la survie et à la reproduction de cette faune.

Une matinée de travail le 25 novembre 2017 a réuni une trentaine de personnes très motivées venant des différents groupes locaux et associations. Il a été décidé d'approfondir le sujet en matière de techniques et de coûts, car il faut adapter le planning et le matériel pour la fauche. Au final, le résultat sera valorisant pour la biodiversité, pour les élus, les habitants, pour les enfants, mais aussi pour les entreprises engagées et pour les ouvriers communaux ou prestataires de services, qui donneront davantage de sens à leur travail.

FIN SEPTEMBRE 2017, 3 000 OPPOSANTS ET 70 TRACTEURS ONT MANIFESTÉ DANS LES RUES DE STRASBOURG POUR MONTRER LEUR OPPOSITION FAROUCHE À CE PROJET DE GRAND CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG. CITOYENS ALSACIENS, HABITANTS DES COMMUNES IMPACTÉES PAR CE TRACÉ, ÉLUS, ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE, ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS, SYNDICATS ET AGRICULTEURS DE LA COORDINATION RURALE ET DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNES E SONT TOUS RETROUVÉS PLACE DE BORDEAUX POUR UN DÉPART EN FANFARE. ALSACE NATURE ET LE COLLECTIF GCO NON MERCI, GARDENT LE CAP SUR LEUR OBJECTIF:

OBTENIR UN MORATOIRE SUR CE PROJET ET METTRE EN PLACE DES MESURES ALTERNATIVES DE MOBILITÉS DURABLES DANS ET AUTOUR DE L'EUROMÉTROPOLE.





# L'État valide le GCO, Alsace Nature attaque la prorogation de la DUP

Le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) a analysé vendredi 15 décembre 2017 le nouveau dossier présenté par Vinci/Arcos suite au premier avis défavorable du CNPN. Son verdict est à nouveau sans appel et l'avis est défavorable. Une nouvelle fois, le CNPN confirme la position des associations de protection de la nature qui plaident depuis des années pour que ce projet ne vienne pas réduire à néant les efforts consentis pour la sauvegarde de la biodiversité.

Pourtant, comme si de rien n'était, le Ministre de la transition écologique proroge la DUP et annonce qu'il autorisera le projet de GCO! Sans même attendre le résultat de l'enquête publique à venir!

A quoi servent les instances et les procédures si l'Etat lui-même s'assoit dessus dès que les conclusions de ces procédures contredisent ses projets ? A quoi bon faire semblant de jouer à la démocratie ? Si c'est ainsi que l'Etat veut regagner la confiance des citoyens, c'est très mal parti. En agissant ainsi, il ne fait que légitimer la lutte sur le terrain et perd toute crédibilité sur sa capacité à défendre l'intérêt général.

Dans ces conditions, la lutte contre le GCO prend encore une autre dimension : il s'agit, au-delà du projet en lui-même, de se battre pour conserver la possibilité aux citoyens d'avoir leur mot à dire dans les processus de décisions et pour enfin faire cesser la mascarade des consultations publiques actuelles. Ceci concerne tout le monde, en Alsace et ailleurs. Il est temps d'élargir la lutte!





#### 2018, l'année de l'abandon du projet!

Au début de l'automne, l'actualité a été particulièrement agitée autour du dossier GCO. La FDSEA a mené une action violente contre le siège des associations de protection de la nature et aucune voix ne s'est élevée chez les responsables politiques pour dénoncer les méthodes employées.

Alors que des citoyens se sont physiquement opposés au début des déboisements de la forêt de Kolbsheim, des grands élus et deux présidents de chambres consulaires réagissent, en faisant appel au Premier Ministre pour passer en force le projet de GCO.

Malgré le fait que la gestion de ce dossier par le concessionnaire accuse de très nombreuses approximations, des travaux illégaux, le non-respect des arrêtés préfectoraux et ministériels émis jusqu'alors, les élus n'hésitent pas à demander au Premier Ministre qu'il les « rassurent sur une réalisation dans les délais de cette infrastructure ». Drôle de positionnement pour des élus de la République.

Au passage, remarquons que ce sont toujours les mêmes qui se mobilisent pour défendre un projet dépassé, dont tout le monde sait qu'il ne répond pas aux enjeux réels. Ceci en usant des mêmes contre-vérités ressassées à l'envi : désengorger Strasbourg, soulager de milliers d'automobilistes prisonniers des bouchons de l'A35; diminuer la pollution de l'air...

Devant une telle rhétorique surannée, on peut s'inquiéter de l'avenir de la planète. D'autant qu'on perçoit également entre les lignes, l'air de « l'environnement, ça commence à bien faire »... Les personnes qui se préoccupent vraiment de ces questions savent bien que l'urgence et l'enjeu sont de « changer de logiciel », notamment pour tenter d'éviter la catastrophe écologique qui s'annonce. Dans ce conflit, il y a quelque chose de la querelle des Anciens contre les Modernes.

Dans le calendrier initial de Vinci, 2017 devait être l'année de démarrage du chantier. Il n'en a rien été, du fait notamment de la résistance déterminée du collectif dont fait partie Alsace Nature, de la quasi impossibilité de compenser sérieusement les impacts aussi importants que ceux générés par ce projet, de l'élargissement du cercle des personnes qui sont de plus en plus sceptiques quant à l'utilité réelle de ce projet...

L'année 2018 devra être l'année de l'abandon définitif de ce projet d'un autre âge, pour libérer enfin les énergies en faveur d'alternatives écologiquement soutenables. Plusieurs obstacles se dressent encore devant le GCO, que nous devrons contribuer à rendre insurmontables par la poursuite de nos actions. Parmi les enjeux et les échéances des prochains mois, on peut relever la prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). La DUP actuelle arrive à échéance le 23 janvier 2018, et comme le chantier n'aura pas démarré d'ici-là, l'Etat va devoir signer une prorogation de la DUP, que nous allons évidemment contester devant les tribunaux. La DUP prorogée sera probablement relativement fragile compte tenu des enjeux environnementaux actuels et de l'utilité contestable du projet.

Par ailleurs, le deuxième avis négatif du CNPN rendu début 2018 (sur une version remaniée du dossier présentée par Vinci) fragilise encore plus le projet de GCO; nous avons demandé à l'Etat d'en tirer les conséquences et d'arrêter l'acharnement thérapeutique. Quelle que soit sa décision (ne pas tenir compte de l'avis du CNPN ou demander un troisième avis), nous serons légitimes pour considérer que ce projet n'a plus de sens et doit être abandonné.

Enfin, une enquête publique sur les aspects environnement et Loi sur l'eau est à venir, la Banque européenne d'investissement (BEI) n'a toujours pas accordé de prêt à Vinci, toute une série de contentieux est encore pendante. Bref, autant de motifs pour ne surtout pas baisser les bras maintenant!







# Une modernisation progressive des groupes locaux

Deux ans déjà! En avril 2015, notre assemblée générale validait le principe d'une association fédérative, Alsace Nature, forte de ses échelons locaux et régional. Dans cet esprit, les bénévoles et salariés de notre structure ont mis le paquet pour encourager les initiatives locales, apporter des outils et du soutien aux pilotes et animateurs sur le terrain, tout en s'adaptant à la mutation institutionnelle régionale, en nous investissant dans FNE Grand Est.

Résultat, dans le Haut-Rhin, la coordination départementale est heureuse de constater une modernisation progressive des groupes locaux, qui mutualisent leurs forces afin de répondre à l'afflux des dossiers tels que SCOT, PLU, PLUI... Exemple de collaboration fructueuse: entre les groupes d'Illfurth, du Sundgau, du Jura et de Sierentz dans le dossier du SCOT du Sundgau; ainsi que du côté de l'animation par une collaboration dans le montage de cinés-débats et de réunions de travail.

Dans cet esprit, les groupes locaux Thur et Doller ont fusionné pour des raisons de proximité géographique (deux vallées), de préoccupations communes (activités botaniques, élaboration du Sage Doller) et pour renforcer le nombre de participants aux réunions.

Le groupe Weiss a été pris en charge depuis un an par le groupe Haut-Rhin Nord (secteur de Ribeauvillé). Le groupe M2A (agglomération de Mulhouse et des environs) suit l'agrandissement de la communauté d'agglomération en reprenant quelques communes du groupe Sierentz Bande Rhénane et de la zone centrale Haute-Alsace. Fessenheim, se trouvant dans le secteur sans groupe local avec Meyenheim et la bande rhénane nord, correspond au périmètre d'intervention des associations anti-nucléaires.

Le groupe Florival se cherche toujours un pilote et un animateur. En attendant, un dossier pressant durant l'été (VTT Enduro) a été géré par le vice-président 68 et son adjoint. Le tout jeune groupe Illfurth montre un beau dynamisme avec une bonne douzaine de membres. Tandis que le groupe de Colmar attend un nouvel essor en 2018...

# Signature de la charte des groupes locaux

Plus généralement, tous les groupes locaux hautrhinois ont signé la charte et élu leurs nouveaux représentants, de sorte que la coordination départementale 68 puisse choisir cinq pilotes à présenter au collège du conseil d'administration pour l'AG 2018.

Néanmoins, le redéploiement des groupes locaux peine à recruter de nouveaux membres, notamment des jeunes et des femmes. De même, si le coaching réciproque porte ses fruits et rassure, il apparaît important de réunir une « CoDé » (Commission départementale) tous les deux mois en alternance avec une réunion autour du vice-président départemental; ceci afin d'améliorer le partage de l'informations et la résolution des dossiers.





Du côté du Bas-Rhin, les réussites et problématiques sont similaires. Le groupe local Eurométropole (EMS), qui compte le plus grand nombre de membres, est resté mobilisé sur le PLUi, qui avait nécessité beaucoup d'énergie en 2016. Du coup, en 2017, il a été plus difficile de motiver du monde sur de petits dossiers, telle la place de la nature et de l'arbre en ville. Quelques sorties réservées aux membres sur la thématique de la trame verte et bleu et des visites des Réserves naturelles d'Illkirch et du Rohrschollen ont en revanche bien fonctionné.

A Haguenau et Bischwiller, le groupe tourne sur un noyau de 8-10 membres avec réunions bimestrielles et une salle mise à disposition par la ville (convention de prêt). Un travail a été mené sur la représentation dans les commissions locales. Malheureusement, les associations du secteur n'ont pas encore trouvé le chemin du groupe. Côté Mossig, les réunions, qui rassemblent un noyau d'une dizaine de membres, sont conviviales. Une salle est mise à disposition par la commune de Wasselonne en échange d'une animation annuelle. Les dossiers 2017 : obtenir un statut de protection pour forêt de l'Oedenwald, avec le réseau forêt, et questionnement sur le devenir des terrains acquis pour le golf de la Sommerau par la région et du CD67.

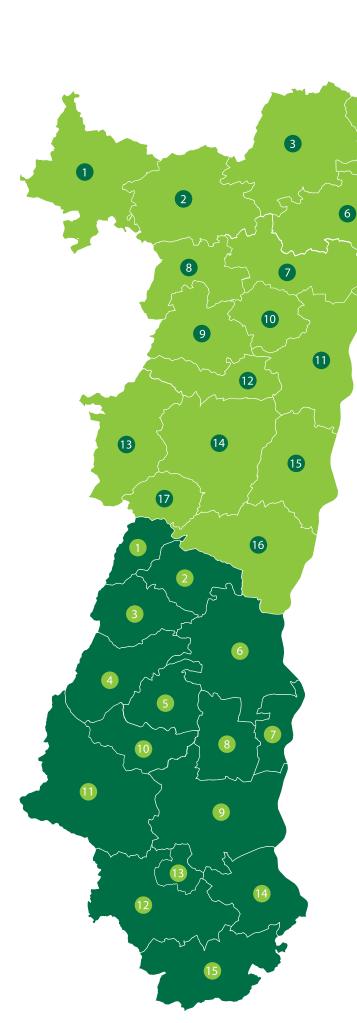
A Sélestat, les réunions bimestrielles se tiennent à la Maison de la nature de Muttersholtz (salle mise à dispo en échange de la cotisation). Le groupe éprouve une difficulté à faire le lien entre « anciens » et nouveaux membres pour un partage d'expérience et de connaissance des dossiers locaux, mais les relations sont bonnes pour des opérations en collaboration avec des associations locales : Repair café du Pays du Hahnenberg, Ecocitoyens d'Ebersheim, Les Jardins du Giessen, SMICTOM (collectivité)...

Parmi les dossiers traités, on compte le méthaniseur de Scherwiller, la gestion du site des Rohrmatten, ou la mortalité des castors sur la D424.

Le groupe Kochersberg est très dynamique, avec des réunions qui ont lieu en moyenne tous les 2 mois et rassemblent une quinzaine de membres. Les dossiers en cours : le PLUi et le plan local de prévention des déchets, le GCO et les aménagements fonciers... Dans le Val de Villé, le groupe auparavant très actif est actuellement en panne, suite à un désaccord sur le contournement de Chatenois. Le groupe Bruche aval est redynamisé, malgré une difficulté à trouver une salle de réunion. Les membres se sont mobilisés sur le PLU et le SCOT, et ont mené un grande nombre d'actions diverses. Sur le Piémont, la dynamique est assurée par l'association Nature et Vie : organisation de sorties, conférences, ciné-débat, participation aux chantiers du CSA, qui n'ont pas empêché les membres de s'exprimer sur plusieurs dossiers, parmi lesquels des remblais de déchets à Obernai et un projet de méthaniseur de gaz à Barr.

Dans le département, les responsables de groupes s'accordent sur la nécessité d'organiser plus fréquemment des réunions d'échanges et d'améliorer la coordination, notamment sur des sujets comme les diffusions de film sur plusieurs groupes locaux.





BAS-RHIN	
1-Alsace Bossue	
2-Vosges du Nord	
3-Outre Forêt	P. 16
4-Sauer Lauter	
5-Bande rhénane nord	P. 16
6-Haguenau Bischwiller	P. 16
7-Zorn	
8-Saverne	
9-Mossig	P. 16
10-Kochersberg	P. 19
11-Eurométropole	P. 19
12-Bruche aval	P. 16
13-Bruche amont	P. 23
14-Piémont	P. 22
15-Bruch Ried	
16-Sélestat	P. 24
17-Val de Villé	

HAUT-RHIN	
1-Liepvrette	P. 25
2-Taennchel	P. 27
Haut Rhin Nord - Ribeauvil	lé
3-Weiss	P. 28
4-Fecht	P. 28
5-Rouffach	P. 29
6-Colmar et Environs	P. 30
7-Zone sans GL	
8-Meyenheim	P. 29
9-M2A	P. 32
10-Florival	P. 29
11-Thur Doller	P. 31
12-Sundgau	P. 34
13-Illfurth	P. 33
14-Sirentz Bande rhénane	P. 35
15-Jura	P. 35

CITOYEN NATURE



## DANS LE BAS-RHIN

#### DES VOSGES DU NORD AUX COTEAUX DE LA MOSSIG

#### Protection des haies à Wasselonne

Le groupe local Coteau de la Mossig d'Alsace Nature a été alerté d'une destruction de haies dans la commune de Wasselonne, en pleine période de nidification. Le groupe a saisi l'Adjoint au Maire responsable, qui s'est justifié en niant le qualificatif de « haie ».

Nous avons saisi le Maire en nous expliquant plus amplement. Dans sa réponse, ce dernier s'engage à mieux respecter la législation (interdiction de couper des haies du 15 mars au 31 juillet). Nous avons eu l'occasion, dans la foulée et via le journal local, de rappeler à la population l'importance de respecter cet arrêté dans notre zone de vergers et de piémont.

# PLU de Wangenbourg : Alsace Nature pas associée !

Le 29 janvier 2013, le PLU de Wangenbourg a été annulé par le Tribunal Administratif, saisit par Alsace Nature. La raison principale de ce rejet : une trop grande consommation d'espace de la part de la commune. A l'époque, nous avions déjà pointé le manque de concertation entre la commune et les associations naturalistes présentes sur le territoire.

Et pourtant, la loi prévoit d'intégrer le monde associatif en temps que personne publique dans le cadre d'une réflexion globale! En 2017, l'élaboration du PLU de Wangenbourg est de nouveau à l'ordre du jour... Cette fois-ci Alsace Nature n'a même pas été associée à la démarche! Cette stratégie de la collectivité s'annonce perdante. Dommage...

#### HAGUENAU, LA BANDE RHÉNANE NORD ET L'OUTRE-FORÊT

# Haies Vives d'Alsace : « Des écoles à planter »

Mené en 2017, ce projet de l'association Haies Vives d'Alsace répond à deux constats : d'une part, les cours d'école sont trop bétonnées, hormis quelques grands arbres, la nature y est souvent absente, et d'autre part, les enfants sont les meilleurs ambassadeurs de la biodiversité. Curieux du monde qui les entoure, enthousiastes de découvrir et de comprendre, ce sont eux qui sensibilisent le mieux leurs aînés.

C'est pourquoi Haies vives a imaginé le projet « Des écoles à planter ». Cette action combine trois objectifs : travailler avec les enfants et les adultes (personnel des écoles et parents) pour introduire plus de nature dans l'environnement extérieur des établissements scolaires ; utiliser les techniques de pédagogie active basées sur la coopération (imaginer, décider et réaliser ensemble), sur la préservation de la curiosité naturelle (par la prise en compte des intérêts et des propositions des enfants) et sur le tâtonnement expérimental ; partir des propositions des enfants, en évaluer l'intérêt, réfléchir ensemble à leur mise en œuvre et les réaliser avec l'assistance technique des adultes. C'est une co-construction du projet avec les enfants.

A Laubach, au nord de Haguenau, des actions d'aménagement autour de l'école ont été imaginées avec les enfants, les enseignantes et la mairie : plantation d'une haie, fabrication d'un hôtel à insecte, préservation d'une prairie à papillons et création d'un potager. Cet espace de verdure offre aux enseignantes une palette d'opportunités pédagogiques sur le thème environnemental et aux enfants la possibilité de mener leurs propres expériences.





SORTIE DE SENSIBILISATION DE L'ASSOCIATION NATURE & ENVIRONNEMENT HERRLISHEIM-OFFENDORF NATURE & ENVIRONNEMENT HEBBI ISHEIM-OGEFENDORE

Quarante-six enfants des classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont ainsi participé activement à la renaturation du bassin d'orage jouxtant leur cour d'école, en mettant en place eux-mêmes leur projet. L'inauguration des différentes réalisations s'est tenue le 7 juillet 2017 en présence d'une trentaine de parents.

#### Herrlisheim-Offendorf, à l'écoute des rapaces nocturnes

Pour bien protéger la nature, il faut la connaître et apprendre à l'aimer. Et c'est pour atteindre cet objectif que l'association Nature & Environnement Herrlisheim-Offendorf a proposé un certain nombre d'activités en 2017 :

Le 24 mars, dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides, projection d'un film sur la chouette chevêche, puis sortie à l'écoute des rapaces nocturnes.

Le 25 mai, l'association a tenu un stand à la sortie nature d'Oberhoffen. Cela a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes à la beauté d'un jardin naturel tout en échangeant sur divers problèmes liés à l'environnement.

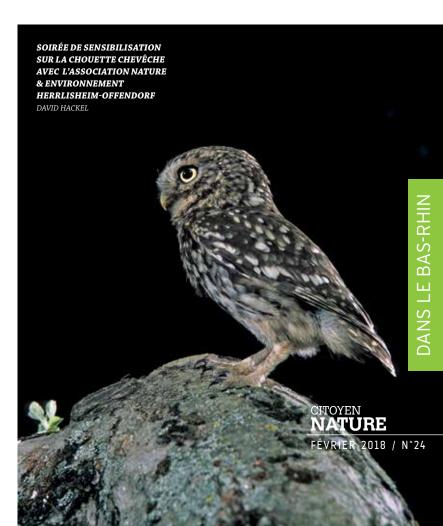
2017 a aussi été le retour de la chouette chevêche dans nos vergers. En effet, lors du suivi des nichoirs au moins de juin, il y avait une nichée de trois petits. Les jeunes chouettes ont été baguées.

Le mois de juin a aussi été l'occasion de découvrir les abeilles sauvages encore bien présentes sur une prairie près du Muelrhein à Offendorf. Martin Klatt, biologiste et spécialiste des abeilles, a réussi à captiver les personnes présentes lors de la sortie.

L'association a également effectué un comptage de nids d'hirondelles de fenêtre en partenariat avec la LPO, avec des résultats pas très encourageants... Le 6 octobre une conférence sur les orchidées d'Alsace par Damien Martinak a permis de découvrir la beauté de ces fleurs. Pour illustrer le sujet une exposition de photos d'Elisabeth Scherrer était visible à la médiathèque durant le mois d'octobre.

L'association est intervenue dans le cadre de la consultation sur le projet de reconversion des terrains de l'ancienne raffinerie en demandant que les mesures de compensations soient effectives et en rappelant son opposition à toutes nouvelles dégradation de la forêt rhénane.

Pour terminer l'année, l'association en partenariat avec la commune a planté une haies et a aidé à la mise en place du sentier botanique du Balstein. Un certain nombre de projets sont déjà en cours pour 2018. Toute personne ayant envie de faire un geste pour la nature qui nous environne est la bienvenue!





SUR LE TERRAIN EN 2017

# Ciné-débat : jardiner et cultiver autrement

C'est dans le cadre de l'initiative de FNE et d'Alsace Nature pour le respect du sol que le groupe local de Haguenau Bande rhénane nord a organisé mercredi 10 mai 2017 un ciné-débat sur le thème « jardiner et cultiver autrement ».

La salle de la Rotisserie de Haguenau était bien remplie pour découvrir dans un premier temps le documentaire « Voyage entre sol et terre » de Lydia et Claude Bourguignon. Trois spécialistes avaient été invités pour partager ensuite leur expérience avec l'auditoire : Jean Becker pour l'agriculture biologique, Martin Bricka pour l'agriculture de conversation, Arnaud Schwartz pour la permaculture.

Les discussions animées qui ont suivi ont démontré l'intérêt porté par l'assistance à ces nouvelles techniques de cultiver la terre qui permettent de préserver les sols tout en étant économiquement viables.

# Forêt d'exception de Haguenau

La commune de Haguenau s'est engagée dans une démarche de label « Forêt d'exception » pour son massif forestier. Pour contribuer à cet objectif, notre groupe local a pris part aux ateliers de réflexion pour renforcer le caractère durable de la gestion de notre forêt.

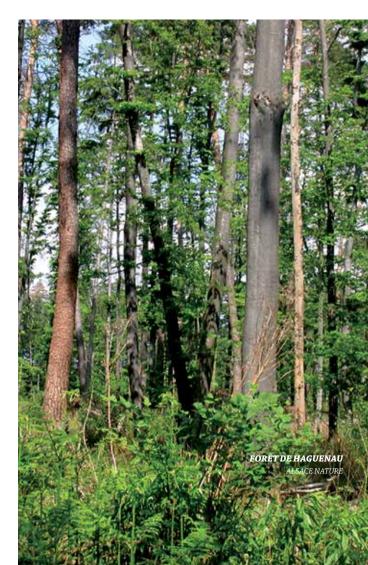
Nous avons ainsi apporté des idées et des propositions dans le sens de la protection de la biodiversité (augmenter la superficie de réserve biologique intégrale, maintenir des gros bois, réduire la fauche des bas-côtés des routes...). En mars 2018, seront définies les actions retenues pour ce projet, actions qui devraient renforcer les mesures déjà prises dans le cadre de Natura 2000.



#### Projet de méthaniseur à Wintershouse

Un collectif d'une dizaine d'agriculteurs (ABH) se propose de mettre en œuvre un projet de méthanisation dans le secteur ouest de Haguenau.

Ce projet, qui s'inscrit dans le Plan climat mené par l'ADEAN (Agence pour le développement de l'Alsace du nord) a été présenté le 30 mai à Haguenau. Notre groupe local a fait connaître la position d'Alsace Nature à savoir : avis favorable dans le sens où cela permet de substituer des énergies renouvelables aux énergies fossiles, mais ce projet ne doit pas conforter l'agriculture intensive, les fermes-usines et encore moins être un prétexte pour lancer des cultures au seul but énergétique...







#### **KOCHERSBERG**

# A la découverte des richesses naturelles locales

Le groupe local Kochersberg a été bien actif en 2017. Ses membres ont participé aux actions contre le Contournement de Strasbourg (marches, manif, réunions publiques, etc.). Toujours en 2017, le groupe a organisé trois sorties nature « Les 4 saisons du Kochersberg », à la découverte des richesses naturelles autour du Mont Kochersberg et de ses environs. Ont également été organisées des soirées débat sur des thèmes variés tels que les pesticides (ciné-débat « Bye bye pesticides »), les sols, la réduction des déchets à la source et les élevages.

Le groupe local a aussi obtenu une subvention de la communauté de communes du Kochersberg et Ackerland (CocoKo) de 2000€ pour des animations nature dans les écoles (effectuées par Pierre, animateur salarié d'Alsace Nature) réparties sur 2017-2018.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunautaire Kochersberg, Alsace Nature a participé à la réunion des personnes publiques associées. Et nous avons désigné deux représentants dans la commission consultative d'élaboration et du suivi (CCES) du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Nous sommes également intervenus auprès du Préfet (deux courriers restés sans réponse) pour essayer d'empêcher la destruction d'une parcelle en régénération à Reitwiller. Malheureusement, sous la pression des agriculteurs, le propriétaire a cédé et l'intégralité de la parcelle a été déboisée pour permettre la remise en culture.

#### **EUROMÉTROPOLE**

# Sorties nature en ville et alentours, à pied ou en canoé...

Le groupe local Eurométropole de Strasbourg (EMS) d'Alsace Nature a été très actif cette année, comme à son habitude. A relever par exemple, entre autres découvertes, une sortie en canoé sur les traces du castor, organisée au printemps, avec la participation de l'association fédérée Wantzenau Wolfert Wasserrat et d'Alsace Canoë. Seize personnes ont pu découvrir au fil de la journée les traces de ces mammifères présents sur l'Ill entre La Wantzenau et les portes de Strasbourg. Une belle journée, qui a rendu heureux animateurs et public.

# Recours gracieux contre le PLUi de l'EMS

Le plan local d'urbanisme intercommunal de l'Eurométropole (PLUi), sur lequel nous nous étions penché en 2016, a été validé par une délibération du conseil de l'EMS en décembre de cette même année. Dans la foulée, le groupe local EMS a proposé au conseil d'administration d'Alsace Nature de déposer un recours gracieux contre ce texte. Ce que l'association a validé. Suite à ce recours, les responsables du groupe ont été conviés par la collectivité à des réunions et travaux sur les points que nous souhaitions voir améliorer. Après une première réunion et devant ces propositions, nous avons décidé de ne pas faire de recours contentieux.

A relever également en 2017, plusieurs interpellations du public sur des abattages d'arbres dans l'EMS. N'ayant pas de moyen de pression sur ces événements, nous avons sollicité la collectivité pour qu'elle nous explique leurs politique de l'arbre à Strasbourg. Une réunion en présence de l'élue en charge et des représentants des services espaces verts et forêt s'est tenue, à la suite de laquelle nous avons souhaité lancer un groupe de travail sur la place de l'arbre dans la ville et plus généralement sur la nature en ville. La mayonnaise n'ayant pas prise, nous tenterons en 2018 de mobiliser sur le sujet.





# Le groupe jeunes, passé de 4 à 40 membres en un an!

2017 a aussi vu la relance d'un groupe jeunes dynamique. De 4 membres début janvier, le groupe est passé à une quarantaine de membres en fin d'année. Objectif: monter des projets novateurs principalement tournés vers la sensibilisation du grand public, avec un accès privilégié à la jeune génération.

Le groupe jeunes, ce sont des actions toute l'année, au fil des saisons! Au printemps, c'était une conférence à Sciences Po Strasbourg avec Maurice Wintz et Stéphane Giraud « Monde associatif et pouvoirs publics en Alsace: Une vision partagée de la protection de l'environnement? » Quarante personnes ont assisté à la conférence, qui s'est terminée par plus de 45 minutes de questions.

À l'automne, le groupe jeunes a mis sur pied un après-midi de vente de crêpes vegan sur le campus universitaire. Points positifs : une grande opération de communication auprès des jeunes, une sensibilisation active du public étudiant à une alimentation plus responsable et le dégagement d'un petit bénéfice net d'une centaine d'euros. Un mois plus tard, c'est aussi le groupe jeunes qui a tenu le traditionnel Repair'café de la fin novembre au Phare de l'Ill à Illkirch, sous la houlette de notre animateur salarié Pierre Rotenburger. Et cet hiver, le groupe jeunes a tenu trois stands au Marché de Noël OFF de Strasbourg, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets. Jeux de société pour les enfants sur les déchets, fabrication de cadeaux en récup' et emballages cadeaux écolos, et réalisation de cosmétiques et produits ménagers écologiques ont attiré les visiteurs du marché de Noël alternatif de Strasbourg.

Le groupe jeunes, c'est aussi : une mobilisation massive lors de la grande opération de nettoyage de l'Ill (plus de la moitié du groupe) et des autres évènements grand public d'Alsace Nature comme la Rentrée des associations, et une communication très active, orientée vers les jeunes générations (comptes Facebook, Instagram, relance de la chaîne Youtube, avec la réalisation de vidéos). Pour 2018, nous travaillons aux Activ'été 2e édition, mais également à la préparation d'évènements à destination des étudiants.

# Refuge LPO: un label qui a le vent en poupe

Offrir un havre de paix pour la faune et la flore locales, voici l'ambition du programme « Refuge LPO », dont le premier terrain ainsi labellisé date de 1912! Du balcon au parc, en passant par le jardin ou la cour, en ville ou dans la campagne, tout espace peut être aménagé de manière à être favorable à la biodiversité. Les particuliers sont bien sûr visés par cette démarche écologique : en Alsace, il existe à ce jour 625 Refuges LPO, qui représentent 277 ha. Mais le programme concerne également les personnes morales (3 entreprises sont labélisées en 2017) et mêmes les communes (Seppois-le-Haut (68) et Saint-Louis (68) ont déjà franchi le pas).

Dernièrement, c'est l'entreprise Suchard qui s'est distinguée. Dès 2013, l'entreprise, qui s'était engagée à respecter une charte environnementale s'inscrivant dans la norme ISO 14001, avait sollicité la LPO Alsace pour réaliser un diagnostic écologique de son parc arboré de 4,2 hectares au bord du Rhin Tortu. Le diagnostic a été renouvelé en 2015, pour y mesurer l'évolution de la biodiversité. Lors de ces études, pas moins de 51 espèces d'oiseaux, 4 espèces de mammifères et 61 espèces de plantes ont été inventoriées.

En 2016, le groupe Carambar & Co, auquel appartient l'entreprise Suchard, déjà engagé dans la charte de biodiversité de l'Eurométropole de Strasbourg, décidait d'aller plus loin dans sa démarche éco-citoyenne en adoptant l'agrément Refuge LPO.

Les premières mesures concrètes appliquées sur le site sont l'abandon de tout traitement biocide, la mise en place de fauches tardives, le réensemencement d'une partie des surfaces engazonnées, la plantation d'arbres fruitiers, la création de potagers biologiques participatifs gérés par les salariés du site, la pose de nichoirs, l'installation de 20 ruchers et d'un hôtel à insectes. En septembre 2017, un plan d'aménagement écologique, réalisé dans le cadre de la convention Refuge LPO, préconise, en fonction des potentialités du site mais aussi des contraintes d'exploitation, une série de 16 actions concrètes complémentaires.





Ces propositions vont ainsi renforcer la capacité d'accueil et la quiétude du site pour la faune. Parmi elles, citons la création d'une micro zone humide pour la reproduction des oiseaux d'eau, celle d'une mare naturelle, l'installation de bandes d'herbes refuges conservées sur pied (après les fauches avec rotation du dispositif), la mise en place de mâts perchoirs pour les rapaces, la plantation de boutures de saules

aux abords du Rhin Tortu, la pose de panneaux d'information et de sensibilisation pour les salariés et les visiteurs, dont des scolaires, l'installation de divers gîtes pour la faune, etc.

Un échéancier prévisionnel fixe un calendrier pour la réalisation de ces actions tout au long de la convention, qui s'échelonne de 2017 à 2019 (3 ans renouvelables).

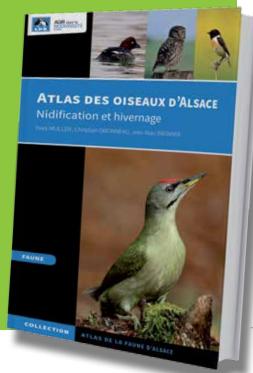
# L'ATLAS DES OISEAUX D'ALSACE PARUTION D'UN OUVRAGE EXCEPTIONNEL

Les atlas sont des étapes indispensables à la connaissance de la répartition de la faune, et de l'évolution des populations au cours des temps. A la fin du siècle passé, les ornithologues alsaciens ont participé activement aux premiers atlas de répartition des oiseaux de France métropolitaine, parus en 1976, 1991 et 1994. Au début de XXIe siècle, ils ont souhaité réaliser leur propre atlas régional. Le projet a été lancé en automne 2005 au sein du groupe scientifique de la LPO Alsace.

L'enquête de terrain a débuté au printemps 2006 et était programmée pour 5 saisons de nidification. Dans la foulée de l'atlas national, elle s'est prolongée jusqu'en 2015 pour les nicheurs et s'est étendue aux oiseaux présents en hiver (mois de décembre et janvier) de 2010-11 à 2014-15

Ce travail a constitué le projet associatif scientifique le plus important pour la LPO Alsace. Près d'un millier d'observateurs ont participé à la collecte des données en période de nidification ou en hiver, directement en programmant des sorties pour l'atlas ou indirectement en saisissant des données dans la base « faune-alsace ». Ainsi, près de 400 000 données, brutes ou synthétisées, ont été récoltées durant la période d'étude. L'ouvrage constitue donc une synthèse de dix années de collecte de données (2006-2015) sur les oiseaux d'Alsace, nicheurs et hivernants. Des spécialistes régionaux ont rédigé des monographies pour chacune des 222 espèces actuellement régulières en Alsace. On y trouve une synthèse sur leur répartition, leurs effectifs, mais aussi l'évolution de leur statut, les menaces qui pèsent sur elles et des

Pour plus d'informations sur l'ouvrage, consulter le site de la LPO Alsace.



CITOYEN NATURE

FÉVRIER 2018 / N°24



### PIÉMONT / BARR-OBERNAI

# Pour une apiculture urbaine et pro-pollinisateurs

Asapistra, l'association apicole de Strasbourg, regroupe près de 200 apiculteurs amateurs, principalement des « apiculteurs urbains ». Une formation à l'apiculture est proposée chaque année et l'association accompagne les apiculteurs dans leurs activités. Il s'agit bien sûr de la santé des abeilles et de la conduite des ruches, mais également du développement des ressources mellifères (pollen nectar) disponibles pour l'ensemble des insectes pollinisateurs.

Asapistra a établi des partenariats avec différentes collectivités locales ou organismes de l'EMS, qui ont conduit à la mise en place de ruchers communaux « Abeill'en Ville », de ruchers associatifs et ruchers écoles. En 2017, nous avons mené plusieurs dizaines d'animations dans le cadre de ces partenariats, en particulier avec les communes d'Eschau, de Fegersheim, de Mundolsheim, de Lampertheim, de Schiltigheim, mais également auprès d'entreprises.

Asapistra est soucieuse de proposer des solutions pour encourager ses membres à pratiquer une apiculture « biologique », autant que possible. Un des sujets qui a été abordé en 2017 concerne la santé des abeilles, et plus particulièrement la lutte contre le parasite varroa. Jusqu'ici, la solution la plus simple et la plus efficace était l'utilisation de médicaments. Cette année, un traitement « biologique » a été mis sur le marché. Nous avons décidé de le tester sur les ruches qui appartiennent à l'association, et de le proposer à nos membres intéressés. Nous avons également associé les autres syndicats apicoles de la région à cette action. Résultats en 2018!

#### Les Rendez-vous du « partage au jardin »

Les Rendez-vous au jardin ont lieu tous les ans le premier week-end du mois de juin. En 2017, Ils ont eu pour thème « Le partage au jardin ». A Boersch, l'association La Terre est bleue et Un jardin philosophe ont accueilli à cette occasion plus de 250 personnes.

Le samedi 3 juin, une vingtaine de visiteurs sont venus sous la pluie battante; malgré leur cran, certains ont abrégé leur promenade en raison des orages pour revenir le lendemain.

Le dimanche 4 juin, le jardin était radieux sous le soleil. Les grands arbres avaient retrouvé leur calme, les roses resplendissaient parmi les ancolies et géraniums vivaces aux tons variés, se détachant sur le vert frais des hautes herbes. Le jardin a reçu ce jour-là 220 amateurs de jardin, mais aussi de musique (ensembles Fiatit Insieme et Tapatou) et d'estampes (exposition de Danièle Schiffmann).

Le lendemain lundi de Pentecôte, 17 visiteurs sont venus des villes et villages des environs. En plus du guide Sorties Nature et des flyers de l'association, deux ou trois articles de presse ont contribué à attirer les personnes curieuses de découvrir le jardin et ses ambiances « entre nature et culture ».

Le thème du partage peut de fait s'appliquer aux habituels et nombreux échanges entre guides et visiteurs du jardin. En 2017, ces échanges, et quelques circonstances favorables, ont contribué à faire évoluer une partie du jardin : enlèvement de bambous vraiment trop invasifs (dont les cannes ont fait le bonheur de plus d'un visiteur) ; installation dans l'aire ainsi ameublie de deux plans de potirons verts offerts par une jardinière ; leur développement spectaculaire ; conseils, dons et contre-dons qui ont enrichi le potager voisin et conduit à y expérimenter la permaculture, dont les résultats seront attentivement observés au cours des saisons prochaines.





16 TONNES DE PNEUS RAMASSÉES SUR LE SITE DU CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS À DARCHSTEIN

#### VALLÉE DE LA BRUCHE ET ALENTOURS

#### Chantier de ramassage des 16 tonnes de pneus avec le Conservatoire des sites alsaciens

Le groupe local Bruche aval, dont le périmètre d'action est celui de la Comcom Molsheim-Mutzig, n'a pas encore réussi à structurer un fonctionnement régulier, mais ce sera gagné pour 2018! Un grand merci à Michèle Weisheit de s'engager dans l'animation du groupe, nous avons besoin d'elle et de chacun.

Quelques stands et sorties exploratoires ont eu lieu. Mais le grand moment a été le chantier de ramassage des pneus le 23 septembre, co-organisé avec le CSA, sur le site de Dachstein, où, avec sueur et bonne humeur, 20 adhérents se sont défoulés à ramasser dans un talus raide et transporter jusqu'à l'emplacement des containers la quantité impressionnante de 16 tonnes de pneus. Les 2 containers ne suffisaient pas.

Enfin, le besoin de marquer notre présence dans le secteur nous a conduit à tracter environ 4 600 exemplaires de la « Lettre n°1 du groupe local Bruche aval d'Alsace Nature » dans les villages, avec le triple objectif de nous faire connaître, de traiter divers enjeux environnementaux (d'actualité et naturalistes), et d'inviter à une réunion publique le 30 novembre sur l'agriculture (dans l'actualité des Etats généraux de l'alimentation). Cette réunion a été un succès.





#### RIED ALSACE CENTRALE

#### Ciné-échanges à la **Bouilloire de Marckolsheim**

Le 13 janvier 2017 s'est tenu un « ciné-échanges » autour du film de Marie-Monique Robin « Qu'est ce qu'on attend? », au cinéma de la Bouilloire à Marckolsheim. Cette soirée, organisée par le groupe local du Ried Alsace Centrale, a regroupé de nombreuses associations autour d'un film présentant de multiples thématiques investies par Alsace Nature: énergie, alimentation, transport, solidarité, économie circulaire. Ainsi, le groupe local a pu nouer des partenariats le temps d'une soirée avec le Repair Café du pays du Hahnenberg, le Smictom, la SAVA, les Jardins du Giessen et le Stück (monnaie locale). Chaque association ou structure a présenté ses objectifs ainsi que ses missions sur le territoire grâce a un petit exposé de 5 minutes.

Pour les échanges, Jean-Claude Mensch, maire d'Ungersheim, ainsi que Marie-Estelle Winnlen, sa première adjointe, ont été conviés à répondre aux questions du public.

Les différents échanges furent animés dans une salle de cinéma de 150 places archi-comble, des étudiants journalistes ont également profité de cette soirée pour réaliser un travail scolaire. La section cinéma de la MJC a offert une dizaine de places pour les partenaires, ainsi chaque responsable d'association a été invité gracieusement. Un article de presse locale présentant la soirée et un autre retraçant la soirée ont été publié.

#### Saumon du Rhin: les ONGs interpellent Nicolas Hulot

Lors de la Réunion plénière de la Commission Internationale de Protection du Rhin (CIPR) à Karlsruhe en Allemagne le 21 Juin 2017, 25 grandes ONGs des pays riverains du Rhin (Suisse, Allemagne, France, Pays Bas) ont adressé une lettre à l'attention de Nicolas Hulot, Ministre d'Etat de la Transition Ecologique et des Solidarités. Au nom de la coalition internationale Salmon Comeback, Ruedi Bösiger du WWF Suisse a remis ce courrier en main propre au chef de Délégation française de la CIPR.

Les ONGs demandent au nouveau Ministre français de revoir la politique du précédent gouvernement en matière de restauration de la continuité piscicole et de remontée des poissons migrateurs sur le Rhin supérieur.

Elles encouragent également le Ministre à favoriser des solutions de franchissements performantes, innovatrices et exemplaires pour les barrages EDF à Rhinau, Marckolsheim et Vogelgrün et d'abandonner le projet « palliatif » d'une passe à poisson mobile (par barge), afin de garantir une remontée naturelle des poissons migrateurs jusqu'à Bâle en Suisse pour l'année 2020, comme la France s'y est engagée.



## DANS LE HAUT-RHIN

#### LIÈPVRETTE

# Les chantiers mares animés par Nicolas Roser

Samedi 9 septembre, a eu lieu la journée de « création de mares dans le Val d'Argent ». Dix bénévoles, dont quatre nouveaux, ont créé différentes mares potentiellement favorables à la faune aquatique. Deux sites sur des terrains privés du ban de Sainte-Marie-aux-Mines ont été concernés. Il s'agit de zones humides à l'écart des axes routiers et des sources de pollution importantes. L'un d'eux se situait au Chauffour, à 690 mètres d'altitude. Trois mares sans pose de bâche d'environ 2 x 1,50 m ont été creusées manuellement à l'aval d'une source. Bien que celle-ci fût à sec au moment du chantier, l'endroit semblait favorable à la Grenouille rousse aux Tritons palmé

et alpestre ainsi qu'à la Couleuvre à collier. À la côte d'Echery, à une altitude de 750 mètres, deux autres mares sans bâche d'environ 1,50 x 1,50 m ont été créées également à l'aval d'une source. L'aménagement semblait favorable à la Salamandre tachetée.

Cette « journée mares » a également permis d'initier, grâce aussi à la présence de Daniel Holfert, à la biologie des amphibiens. Un suivi est prévu chaque printemps pour voir l'évolution des sites et leur fréquentation par la faune aquatique. Le repas de midi a été offert par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et pris chez Nicolas Roser.





# La mine Saint Louis-Eisenthür: 30 ans de passion partagée!

Ouverte au public en 1987, la mine Saint-Louis, à Sainte-Marie-aux-Mines, est considérée comme l'une des plus belles mines d'argent d'Europe. En 2017, à l'occasion du 30ème anniversaire de l'ouverture de cette mine au public, les bénévoles de l'ASEPAM (Association Spéléologique pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines) se sont mobilisés pour rassembler archives, photos, vidéos, témoignages, récits des premières explorations, objets archéologiques..., afin de retracer la « vie » de cette pièce maîtresse du patrimoine minier local.

Carte de vœux et nouveau logo marquent le démarrage des actions menées pour mettre en avant cet anniversaire important. Un rapport dédié à cette mine d'exception a été mis en ligne sur le site de l'association. Tout au long de l'année, se sont succédé expositions, conférences (documents d'archives inédits et visite virtuelle de la mine) et visites spéciales de la mine.

# 30 Mine Saint ANS Louis une passion partagée



# Contre un aménagement du col des Bagenelles

Alertés par la divulgation d'un vote à subventions de la Communauté des communes du Val d'Argent pour un aménagement du col des Bagenelles, le groupe local Liepvrette a réuni un collectif d'opposition avec la section du Club Vosgien local et l'association « Val Avenir ». Ce collectif avait déjà obtenu l'annulation d'un projet de ferme pédagogique au Roc des Faîtes, sur le motif que l'emplacement était inadapté et dévastateur. Après quelques incartades et en particulier l'intervention musclée du Président de la section locale du Club vosgien, les représentants du collectif ont été reçus par le Président de la Communauté des communes et ses vice-présidents. Notre argumentaire reposait sur trois points : la dépense publique inconsidérée à des fins privées, l'appropriation d'un espace naturel et patrimonial, l'irresponsabilité financière du projet. Cette opposition semble avoir porté ses fruits!

#### Circulation des véhicules électriques dans les espaces naturels

Confronté à ce problème de circulation en même temps qu'à celui du col des Bagenelles, notre groupe local est à l'initiative d'une motion rappelant la responsabilité des propriétaires, Etat, communes ou particuliers en la matière. Le texte rappelle que la pratique d'un sport de plein air fondé sur les véhicules motorisés relève d'une pratique consumériste dans laquelle le souci de découverte des richesses naturelles ne tient qu'une place d'alibi, que la nouvelle génération de véhicules « électriques » provoque, hormis le bruit, des nuisances semblables à celles des véhicules à hydrocarbures, qu'elle suppose enfin, et une fois de plus, une appropriation des espaces naturels à des fins lucratives.

Cette motion a été approuvée à l'assemblée générale d'Alsace Nature ainsi qu'à celle de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin. Reste à la diffuser plus largement, et notamment aux maires et groupements de propriétaires forestiers.



SUR LE TERRAIN EN 2017

#### TAENNCHEL -HAUT-RHIN NORD - RIBEAUVILLÉ

# Pollution du Strengbach par 600 litres de carburant

Le 1er février 2017, un poids lourd, vraisemblablement de la société Jost Group Luxembourg, empruntant la route RD416 interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, a dérapé et heurté un rocher, sur la route de Ribeauvillé à Sainte Marie aux Mines. Le réservoir de gasoil (environ 600 litres) s'est déversé directement dans le ruisseau du Strengbach à 2m en contrebas. Suite à ces faits, une plainte a été déposée le 23 mars 2017 auprès du Procureur de Colmar pour pollution des eaux douces de surface. Celle-ci a été classée le 15 mai 2017.

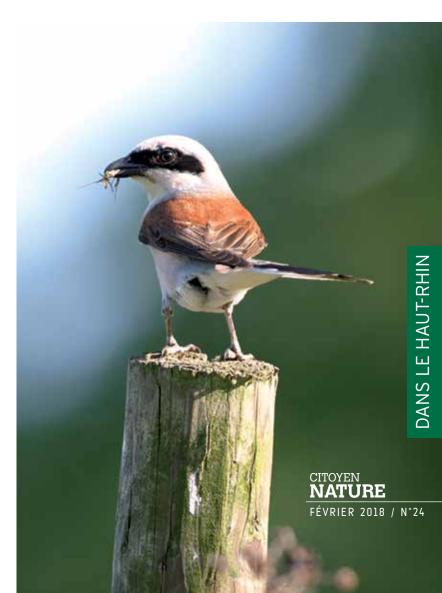
# Sorties « chanteurs des sous-bois » et collines sèches

En avril, le groupe local a organisé une sortie nature dans la forêt au-dessus de Ribeauvillé, guidée par Martin Hubert. Malgré (ou à grâce à) l'heure très matinale (7h), elle a été appréciée par les 14 participants. En mai, c'est sur la colline du Grasberg que nous avons profité de la balade, animée par Jean-Pierre Zeiger et Hubert Pfister. Quasi-annuelle, cette sortie rencontre toujours un beau succès. Sans faire de communication par peur de l'afflux, nous avons accueilli 30 personnes. Enfin, la sortie des « Sapristelles » a eu lieu en juin dans la forêt au-dessus de Ribeauvillé, avec un spectacle de marionnettes en matériaux fournis par la forêt et animé par Martin Hubert. Ce spectacle itinérant en forêt a attiré 20 participants. Unanimement apprécié!

PIE GRIÈCHE ECORCHEUR MÂLE, OISEAU INCONTOURNABLE DES COLLINES SÈCHES SE NOURISSANT D' INSECTES, NOMBREUX DANS CES MILIEUX THIERRY REMINIAC

# Echangeur de Guémar : pour une solution légère

En novembre 2017, le groupe local a analysé le projet d'échangeur de Guémar sur le RN 83, soumis à concertation préalable. Nous avons pris position publiquement lors de la réunion publique du 9 novembre pour une solution légère avec une bien meilleure intégration des déplacements piétons et cyclistes, et confirmé par écrit cette position aux services préfectoraux.





SUR LE TERRAIN EN 2017



#### WEISS

# Ciné-débat autour du film « Les Sentinelles »

En octobre 2017, au cinéma Le Cercle à Orbey, Alsace Nature a participé au débat qui a suivi la diffusion du film « Les Sentinelles », en avant-première, en présence du réalisateur Pierre Pézenat. Malheureusement cette séance a eu très peu de succès. Toujours dans son rôle de lanceur d'alerte, notre association a également participé à un débat suivant la diffusion du même film, mais à Strasbourg, qui n'a pas non plus attiré les foules... Dommage!

# TRAVAUX DE FRAISAGE ET GYROBROYAGE SUR LES PISTES DE SKI DU TANNET ALSACE NATURE FÉVRIER 2018 / N°24

#### FECHT

# Contre le « retour » de la via ferrata du Tanet

Le préfet du Haut-Rhin a informé Alsace Nature de son intérêt pour la via ferrata du Tanet désapprouvée, selon lui, un peu rapidement par son prédécesseur (suite à notre action en 2015). Après un intense lobbying, nous sommes parvenus à faire reculer cette idée. En sachant que dans ce domaine rien n'est définitivement acquis! Toujours au Tanet, cet automne, des travaux ont eu lieu dans le périmètre de la station de ski. Ces travaux (fraisage, gyrobroyages) détruisent des espèces protégées. Nous avons adressé une lettre au syndicat mixte de Munster ainsi qu'au préfet à ce sujet!

# Carrière de Metzeral, notre victoire!

Après 10 ans de procédures, la Cour d'Appel de Nancy vient de donner raison à l'association Alsace Nature, soutenue par des riverains, dans son combat contre l'arrêté d'exploitation d'une carrière de granit sur le ban communal de Metzeral, dans le Haut-Rhin.

Alsace Nature se félicite de cette décision qui, nous l'espérons, met fin à des années d'allers et retours juridiques. L'entreprise Nouvelles Carrière d'Alsace peut, bien entendu, se pourvoir en cassation, mais il nous semble que cet arrêt clôt enfin ce long débat.

Il est important maintenant que le Préfet du Haut-Rhin veille au respect de la règlementation applicable en matière de carrière et, au Parquet de Colmar, d'enfin faire aboutir les nombreuses plaintes dont il est saisi sur ce dossier.

Daniel Reininger, Président d'Alsace Nature, déclare : « Dans ce dossier, comme dans beaucoup d'autres, le juge vient de mettre en lumière le fait que la parole des associations n'est pas le fruit d'une idéologie quelconque, mais bel et bien une application de la volonté du législateur. Les représentants de l'Etat ferait bien de s'en rappeler, notamment au regard des décisions récentes sur certains gros dossiers en cours... »



#### **FLORIVAL**

# VTT Enduro : la mobilisation inter-associative a payé

En Juillet 2017, Alsace Nature a été alertée par un conseiller municipal de la ville de Buhl, qu'un projet de plusieurs circuits VTT enduro était envisagé en vallée de Guebwiller (Florival), au nord du Grand Ballon, par l'office du tourisme et le maire d'Orschwihr. Ce projet se trouvait alors en seconde phase de consultation, s'adressant aux différents maires du secteur devant donner l'autorisation. En première phase, une table ronde avait été proposée en janvier 2017 dont l'intitulé « Circuit VTT » n'avait pas attiré notre attention, d'autant plus que le texte du mail d'invitation ne mentionnait pas VTT Enduro (activité centrée sur le vélo de franchissement en pleine nature forêt-prés...).

Face à l'urgence de la situation, la coordination du Haut-Rhin a adressé un courrier à l'Office de Tourisme (OT), avec copie à tous les maires concernés, prenant position contre la dégradation de la faune et de la flore, des sentiers vosgiens et du sol forestier par une telle pratique; prise de position partagée par le « Club Vosgien section Guebwiller » et les chasseurs locaux.

Nous avons pu constater durant l'été, à l'occasion de nombreuses réunions, une sincère convergence entre nos trois structures. Ces entrevues nous ont amené à l'action collective : démarcher différents maires, dont celui de la commune de Murbach parmi celles couvrant la plus grande surface sensible forestière. Ces maires se sont finalement prononcés contre le projet, au vu de l'opposition des chasseurs arguant d'une perte de valeur des chasses, du Club Vosgien par la dégradation des sentiers, et d'Alsace Nature par nos inquiétudes naturalistes. Grâce à cette mobilisation inter-associative, l'abandon du projet a été annoncé lors d'une réunion du Parc des Ballons des Vosges.

VUE AÉRIENNE DU GRAND BALLON ALSACE NATURE

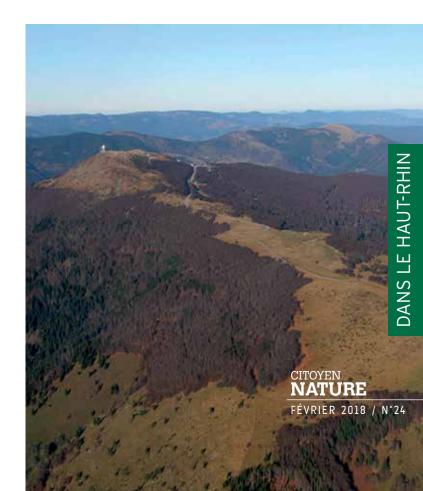
#### **ROUFFACH - MEYENHEIM**

#### Recours gracieux contre le SCoT Rhin-Vignoble-Grand-Ballon

Le Schéma de Cohérence Territoriale Rhin-Vignoble-Grand-Ballon a été approuvé par une délibération en date du 14 décembre 2016.

Le manque d'ambition de celui-ci et l'insuffisante protection de l'environnement qu'il permettait d'assurer a poussé Alsace Nature à déposer, le 13 février 2017, un recours gracieux auprès du Syndicat mixte afin de demander son retrait.

Notre demande a été rejetée par un courrier du 10 avril 2017 et il a finalement été décidé de ne pas poursuivre au contentieux, les arguments juridiques à notre disposition n'ayant pas été estimés suffisamment solides pour nous permettre de l'emporter.





#### **COLMAR ET ENVIRONS**

# Le long du sentier de la martre

L'APPECVH, devenue Porte du Ried Nature, a proposé une belle sortie, en juin 2017, en partenariat avec le groupe local d'Alsace Nature de Colmar. Son thème : « Quelques aspects de la nature à découvrir tout au long du sentier de la martre à Holtzwihr ». Par la variété des différents biotopes jalonnant le parcours, cette sortie a offert une possibilité de découverte de la nature de notre Ried dans son état actuel et d'une belle forêt alluviale de l'Ill contenant de magnifiques sources phréatiques. A cette époque de l'année, la flore était au rendez-vous et de nombreux oiseaux migrateurs et sédentaires ont niché.

# Moins d'étalement urbain à Sundhoffen

Lors d'une réunion publique de présentation du PLU, à laquelle nous avions participé à l'invitation du Maire, un collectif d'habitants de Sundhoffen nous a alerté sur l'existence d'un corridor écologique figurant au SRCE et au SCot et non repris dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Dès lors, nous avons soigneusement examiné le projet de PLU arrêté par la commune et soumis à enquête publique du 26 octobre au 27 novembre 2017.

Nous avons transmis un avis, en insistant sur la projection et la consommation foncière : le scénario démographique exposé semble trop ambitieux (notamment le nombre de 45 logements prévus pour le desserrement des ménages parait exagéré), entraînant ipso-facto une ouverture trop importante de nouvelles surfaces urbanisables. A la vue des chiffres, il serait judicieux pour limiter l'étalement urbain de revoir à la baisse les ambitions affichées dans ce projet de PLU.

Nous nous sommes également exprimés sur la préservation des espaces naturels et de la biodiversité: l'extension de 4,5 ha de la zone AUe aux dépens de la ZNIEFF de type II « milieux agricoles de la Hardt de Logelheim à Andolsheim » s'avère alors superflus. Dans le cas où cette extension devrait se faire, nous demandons à ce que soit compensé cette perte de ZNIEFF.

Nous louons le fait que 20 % du territoire communal soit inscrit au PLU en Espaces Boisés Classés. Il nous semble indispensable de conserver cette classification, seule capable de les protéger efficacement. Concernant les corridors écologiques, de réelles améliorations pour la reconquête de la biodiversité seraient de recréer une ripisylve le long des berges de l'Ill, et de recréer des haies le long des parcelles agricoles. De façon générale, il s'agit de limiter la pression urbaine, mais aussi de revoir le mode d'agriculture local (monoculture céréalière). La valorisation du maraîchage et de l'agriculture biologique nous parait essentiel, et la création d'une réserve agricole à destination de jeunes qui souhaitent s'installer nous semble indispensable. Une ceinture verte (vergers, haies) permettrait également de faire office de zone « tampon » entre zone agricole (utilisation de produits phytosanitaires) et zone habitable, pour la protection de la population.

# Etat écologique des cours d'eau : sortie à Holtzwihr

Le 12 novembre, une vingtaine de participants a été guidée par Jean-Charles Dor et Daniel Reininger, lors d'une sortie le long de l'Ill sur les communes de Colmar, Ostheim et Illhaeusern sur la thématique de l'état écologique de nos cours d'eau. Un sujet important tant au niveau de la biodiversité qu'au niveau de la qualité de l'eau potable ou tout simplement de notre paysage.

La réglementation européenne (directive cadre sur l'eau) a été la base juridique pour établir les schémas d'aménagement et de gestion d'eau pour les rivières alsaciennes.

Nous avons abordé la question des avancées, ou non, de ces dernières années, leurs exemples positifs et négatifs visibles sur le terrain et le rôle pour Alsace Nature dans les différentes instances et étapes de l'organisation et de la mise en œuvre de ces nouveaux instruments de planification.



COMBLEMENT DE PLUSIEURS ZONES HUMIDES À BURNHAUPT-LE-HAUT, ASPACH-LE-HAUT ET SCHWEIGHOUSE-THANN AUXQUELS LE GROUPE LOCAL THUR DOLLER A FAGGI

#### THUR - DOLLER

# Non au comblement de plusieurs zones humides!

Trois principales actions ont été menées en 2017 par le groupe local Thur-Doller : des actions contre l'altération de sites, principalement humides ; l'analyse et l'intervention lors des enquêtes publiques de PLU ; des sorties découvertes. Des suivis de projets ont également été réalisés, en particulier le suivi du SAGE de la Doller.

Le groupe local a réagi à des opérations visant le comblement de plusieurs zones humides à Burnhaupt-le-haut, Aspach-le-haut et Schweighouse-Thann. Pour contrer les projets agricoles de comblement de gravières à Aspach-le-bas et Schweighouse, nous avons sollicité Bufo et la LPO Alsace qui nous soutiennent sur ce dossier (en cours). La sortie sur le terrain a aussi permis de faire des observations botaniques.

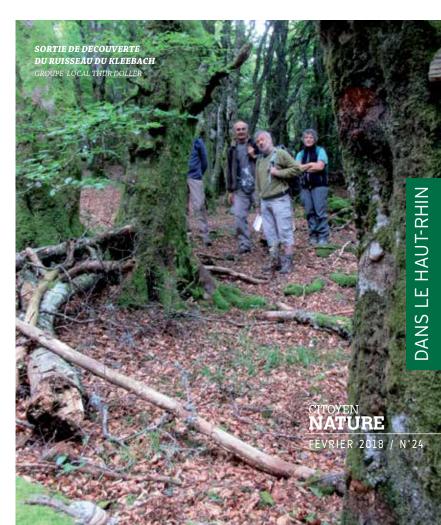
Une zone humide, illégalement comblée à Masevaux dans le périmètre PPRI a été remise en état en 2017, suite et grâce à l'intervention de l'Agence Française de la Biodiversité.

Trois PLU ont été suivis cette année : Le PLU de Wattwiller, le PLU de Roderen et le PLU intercommunal de Saint-Amarin. Les deux premiers ont fait l'objet de remarques et propositions lors de l'enquête publique ; le troisième n'est pas encore soumis à l'enquête (en cours). Chacun de ces projets a fait l'objet de sorties de terrain, notamment dans les secteurs AU et à une analyse des pièces constitutives.

A Wattwiller, nous nous sommes exprimés lors de l'enquête publique, pour défendre le grand-pré, entrée paysagère remarquable du village, reconnu comme tel par le SCOT, ainsi que les vergers touchés par les urbanisations. A Roderen, nous avons étudié les effets prévisibles du PLU et formulé de nombreuses préconisations lors de l'enquête publique : prises en compte des zones humides, limitation des effets de sorties d'exploitation agricole et objections face à une création de ferme-auberge, maintien d'éléments remarquables dans les OAP... Le PLU intercommunal de Saint-Amarin a été appréhendé par une

sortie de terrain permettant de pré-visualiser les problématiques environnementales de ce document d'urbanisme.

Les autres sorties concernaient la découverte du ruisseau du Kleebach, à Burnhaupt-le-haut, un affluent de la Doller en bon état de conservation. Une présentation des habitats, de la flore et de la faune du Rossberg; notre contribution (questionnaire + propositions, 11 pages) au projet de Réserve biologique Mixte Bers – Seewand (haute vallée de la Doller) porté par le Conseil Départemental du Haut-Rhin; le projet de ferme-auberge en permaculture de la Fennematt à Dolleren (zones humides, site Natura 2000). Un certain nombre de ces projets sera poursuivi en 2018 puisqu'ils feront l'objet de consultations publiques.





#### **MULHOUSE ET M2A**

# Abattages inconsidérés des boisements des berges de l'Ill

Mi-Janvier 2017, des abattages massifs et inconsidérés ont été opérés dans les boisements des berges de l'Ill dans la traversée de l'agglomération mulhousienne et à Illzach. Ces interventions drastiques, menées sans égards pour le patrimoine naturel, dépassaient largement le cadre d'une gestion raisonnée de la végétation arborée riveraine en vue d'assurer le bon écoulement des crues.

Ces boisements sont beaux et scientifiquement remarquables, ils font pénétrer jusqu'en pleine ville une nature vraiment sauvage, et constituent un corridor écologique majeur de la trame verte et bleue régionale. Ils sont d'ailleurs en partie classés à l'inventaire national réactualisé des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique type I depuis 2015.

Ce sont le Comité des Sciences de la Nature de la Société Industrielle de Mulhouse (fédéré à Alsace Nature) et le groupe local d'Alsace Nature qui ont donné l'alerte et mené les protestations (actions dans les médias et manifestations sur place). Les associations, en particulier le Comité des Sciences, et les institutions mènent depuis des décennies un important travail de sensibilisation du public à la connaissance et à la préservation de la nature en guidant le long des berges de l'Ill des groupes et notamment des scolaires (avec les conseillers pédagogiques en environnement). NatuRhena, la LPO, le GEPMA, BUFO, IMAGO, et la Fédération des Pêcheurs du Haut-Rhin ont participé à ce combat.

Ces actions de protestations ont eu un grand succès, et ont permis la mise en place d'une concertation avec la Mairie de Mulhouse et le service des rivières du Conseil départemental. Comme ces deux instances sont impliquées actuellement dans le grand projet de « Diagonales Mulhousiennes », voulu par la Mairie de Mulhouse, nous sommes désormais étroitement associés pour donner nos avis de naturalistes dans l'élaboration et le suivi de ces réalisations qui concernent l'ensemble des parcours de l'Ill et de ses annexes à travers l'agglomération mulhousienne...

Puisse cette grave crise permettre d'avancer sérieusement et dans la durée dans une gestion sereine, intelligente et créative de notre patrimoine naturel, en interaction avec les élus et les services concernés. Nous pensons qu'un bon départ est pris.

# Sortie à l'Arboretum de Freiburg

C'est par une belle journée automnale que se sont retrouvés, à la Maison de la Forêt (Waldhaus) de Freiburg-Günterstal, les 19 participants à cette sortie organisée par NatuRhena, 13 venus de France et 6 Allemands.

Un large chemin forestier nous a d'abord fait passer à côté de l'étang « Wonnhaldeweiher » et des abris avec place de feu pour grillades appelés « Zedernhütten », après lesquels nous avons abordé celui des divers circuits de l'Arboretum consacré aux arbres de chez nous et à leurs usages.

Au-delà des renseignements fournis par les plaquettes descriptives d'une quinzaine d'arbres différents, nous aurons appris bien d'autres choses sur des plantes et autres arbustes, grâce aux explications de Jean-Paul Ahr, le pédagogue-nature alsacien de notre association.

Thomas Goepfert s'étant mis, panier au bras, à la recherche de champignons en sous-bois, nous avons pu largement profiter aussi des vastes connaissances dans ce domaine du pédagogue-nature allemand Paul Finus, l'un des membres fondateurs de NatuRhena.

A un auditoire installé en cercle à la fin de la promenade, Jean-Paul a pu apporter encore d'intéressants compléments d'information sur la vie des arbres et de leur communauté forestière. Il y aurait encore beaucoup à découvrir sur d'autres circuits de ce très grand Arboretum, largement de quoi occuper une, voire plusieurs sorties en 2018.





SUR LE TERRAIN EN 2017

#### **ILLFURTH**

#### Un magnifique milieu naturel à sauver : le Lange Viertel

Le groupe local d'Alsace Nature du secteur d'Illfurth, qui se concentre sur la connaissance, la mise en valeur et la protection de la biodiversité locale, se mobilise en ce moment pour sauver le Lange Viertel d'Illfurth de l'urbanisation prévue. Il s'agit d'une zone d'anciens vergers et vignobles située entre Illfurth et Froeningen, multitude de petites parcelles abandonnées depuis des années, pour la plupart depuis au moins trente ans, le plus souvent devenues des broussailles impénétrables ou des petits bois. Au printemps la colline resplendit de la floraison des prunelliers puis des aubépines, souvent très grandes. Ce sont des domaines à l'ambiance très particulière, parcourus en tous sens par les bêtes, qui descendent ou remontent entre le sommet de la colline et l'Ill qui coule en bas. Ce sont, curieusement, les zones les plus « sauvages » et « naturelles » de tout le secteur, puisque tout ce qui pousse ici désormais est venu spontanément. La quantité de bois mort y est considérable. Le Comité des Sciences de la Nature de la Société industrielle de Mulhouse, association fédérée d'Alsace Nature, y a envoyé ses meilleurs naturalistes pour faire un inventaire de ce qui vit, et en particulier ces innombrables et peu connus insectes.

Le Lange Viertel c'est ainsi à la fois un corridor écologique entre Illfurth et Froeningen et un réservoir de biodiversité de première importance à l'échelle de la communauté de communes du Sundgau, deux statuts pour lesquels le nouveau SCoT approuvé du Sundgau auquel les groupes locaux d'Alsace Nature ont contribué donne une grande importance. Laissée à elle-même, cette vaste zone sauvage deviendra au fil du temps une magnifique forêt sauvage : elle mériterait de devenir une « réserve naturelle » ouverte à tous. Mais, comme ailleurs, beaucoup de ses petits propriétaires attendent l'urbanisation, la création d'un nouveau lotissement qui ferait passer l'are de 300 € à 10 000 €. C'est compréhensible, mais l'intérêt général devrait passer ici au-dessus de l'intérêt particulier.

A l'occasion de la mise en place du PLUi du secteur d'Illfurth, le groupe local d'Alsace Nature qui participe activement au travail de concertation avec les élus et les services espère faire évoluer les esprits dans le sens d'une reconnaissance de cette nature ordinaire oubliée et parfois méprisée, et pourtant magnifique et nécessaire.

# Travaux sur le SCot Sundgau

Sur le SCot Sundgau, notre groupe local a réalisé un document de synthèse sur le premier projet, avec analyse des données démographiques par nos membres et rencontre avec les élus et services responsables du SCot, en collaboration avec les groupes locaux Sundgau et Jura alsacien, discussions concernant le nouveau projet de SCoT suite à l'enquête publique de décembre 2016. Une grande partie de nos remarques et demandes a été reprise dans le nouveau projet. Nous demandons et obtenons d'être personne publique associée.

Sur le PLUI de l'ex Comcom d'Illfurth, même chose : plusieurs réunions de travail avec les services chargés de mission et le bureau d'étude et exploration naturaliste avec les membres du groupe local et sympathisants pour répertorier les différents lieux à protéger/restaurer dans le secteur de l'ex Comcom d'Illfurth.

Enfin, nous avons élaboré un projet concernant la remise en route de la mare pédagogique de Heidwiller, propriété de la commune et gérée par le CSA, dont Philippe Lacoumette est le conservateur. Elaboration en cours avec les différents partenaires: commune, CSA, SMARL, Bufo, Maison de la Nature.



**ORCHIDÉES SUR LE SITE DE WINKEL** GROUPE LOCALJURA

#### SUNDGAU

#### Massacre à la tronçonneuse

Début novembre, le groupe a déploré le massacre à la tronçonneuse de 130 arbres à Jettingen dont beaucoup d'arbres creux. Ils ont été abattus alors que d'un côté de cet alignement d'arbres et haies se trouve une prairie, de l'autre côté un champ de maïs, pour faire passer la canalisation de l'assainissement de la vallée du Thalbach vers Altkirch.

Nous avons pu sauver les souches à Jettingen grâce à notre acharnement face au maire. Presque autant d'arbres sont tombés à Hundsbach pour les même raisons. Les dégâts sont immenses, les compensations devraient l'être aussi.

Pour Hundsbach, les discussions compensatoires sont en cours. Par mesure sécuritaire, 40 arbres ont été coupés en novembre le long de la RD 419, le double en arbres fruitiers serait planté dans un verger à Schwoben.

Dimanche le 23 avril 2017, le groupe local a participé au thé dansant bio à Jettingen avec l'orchestre les Hardtwaelder, rassemblant 180 personnes, dont neuf organisateurs d'Alsace Nature. Bénéfice pour l'association : 300€!

A Jettingen, nous avons également déploré, dans la presse, certaines pratiques dommageables pour la biodiversité, surtout en cette période de l'année: alors que certains abords de chemins sont enherbés et couverts de fleurs en début de saison, et surtout d'orties couvertes de pontes de paon du jour, un beau papillon assez grand brun et coloré. Ces bordures ont été fauchées et passées à la broyeuse à près de quatre reprises en 2017. Tout a été détruit des deux côtés du chemin sur des centaines de mètres, des centaines de chenilles voire des milliers ont été anéanties. Les sauterelles (nourriture pour les oiseaux), les abeilles, bourdons et autres papillons ont subi le même sort.

Ces broyages à répétition ont pour but de « faire propre » et d'éviter « la contamination des champs par les mauvaises herbes »... Or, ces pratiques manquent de respect pour la préservation des derniers refuges de biodiversité. Les exploitants agricoles et associations foncières devraient les faire évoluer pour qu'un minimum de biodiversité puisse se maintenir à l'extérieur des parcelles cultivées. Ces nouvelles pratiques font l'objet de l'actuelle campagne fédérale d'Alsace Nature, pour une gestion plus naturelle des espaces verts communaux.





#### Retour naturel du lynx

2017 est l'année de l'adoption du SCoT du Sundgau, révisé suite aux remarques du commissaire enquêteur que nous avions rencontré lors de l'enquête publique fin 2016. Le groupe local Jura Alsacien s'est joint aux groupes « Sundgau », « Illfurth » et « Hirsingue Demain » pour affiner nos requêtes et préparer les rencontres officielles. Des sorties guidées par Roland Vogel ont connu une belle participation, ainsi que d'autres, proposées dans le cadre de la Maison de la Nature du Sundgau, et guidées par Dominique Oesterlé.

Un stand a permis de faire connaître Alsace Nature et le CSA à la fête de la Nature de la Maison de la Nature d'Altenach (près de Dannemarie), le 2 juillet. Trois chantiers du CSA ont pour cadre le Jura Alsacien chaque année et nous essayons de mobiliser de plus en plus de volontaires!

Le retour « naturel » du Lynx dans notre petit Jura est avéré depuis quelques années, de plus en plus d'observations et même de photos circulent. Le dernier témoignage, très touchant, est visible sur le site de la mairie de Ligsdorf, sous la mention « 3 nouveaux habitants », une petite vidéo prise par un bûcheron du village nous montre une femelle lynx et ses trois petits... Mais l'attitude des chasseurs vis-à-vis de ce prédateur est très ambigüe.

Nous regrettons l'abandon des sites Natura 2000 du Jura Alsacien, le Copil ne s'est plus réuni depuis 2011. Des atteintes à un site Znieff de type 1 ont été constatées à Kiffis, sur des terrains privés, dont les propriétaires ignorent l'importance... La nomination d'un animateur Natura 2000 pour ces sites devient plus que nécessaire!

#### SIERENTZ -**BANDE RHÉNANE**

#### Pression de l'urbanisation et artificialisation des milieux naturels

Le groupe local Sierentz - Bande Rhénane couvre le territoire de Saint-Louis agglomération. La présidente de l'association CAPS 68 fédérée à Alsace Nature et le pilote du groupe local sont particulièrement actifs au sein du conseil de développement de Saint-Louis Agglomération, la participation au groupe de travail « espaces naturels et paysagers » fournissant l'opportunité de sensibiliser les élus au nécessaire équilibre entre développement économique et préservation de l'environnement.

Le territoire comporte deux espaces bien différenciés; à l'est, l'extrême sud de la plaine d'Alsace avec la forêt de la Hardt, l'île du Rhin intégrée à la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne. L'animateur du groupe local siège au CA de la PCA et du Trutz. La croissance démographique et une activité économique dynamique induisent une forte urbanisation et artificialisation de milieux naturels avec impacts importants sur les corridors écologiques.

L'aéroport de Bâle-Mulhouse, vecteur important du développement économique, est source de nuisances sonores et participe pour un tiers à la pollution atmosphérique du secteur. Le groupe local apporte son soutien actif à l'Association de défense des riverains de l'aéroport (ADRA), fédérée à Alsace Nature.

À l'ouest, le Sundgau oriental avec ses collines, forêts, villages encerclés de champs en cultures intensives nous impose une attention exigeante sur l'élaboration des plan locaux d'urbanisme (PLU) pour préserver des espaces de naturalité fonctionnels.



# ADHÉSION RENOUVELLEMENT D'ADHESION DON







Numéro de compte bancaire international - IBAN

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

| FR 76 || 4255 || 9000 || 8151 || 0200 || 1400 || 308 |





VOS COORDONNÉES		individuelle	35,00€	2,92€	11,90€
NOM :	2018	familiale	<b>50</b> ,00€	<b>4</b> ,17€	17,00€
Prénom :	5(	réduite	13,00€	1,08€	4,42€
Adresse:	ADHÉSION	jeunes, étudiants ou sans emploi			
	<u>S</u>	soutien +	<b>250</b> , <sup>00</sup> €	20,83€	85,00€
Code Postal : U U U U	불	soutien ++	<b>500</b> ,00€	<b>41</b> ,67€	170,00€
Ville :	A	soutien +++	1000,00€	<b>83</b> ,33€	340,00€
Profession:					
Date de naissance :		15€	15,00€	1,25€	5,10 €
Tél:	z	□ 30€	30, <sup>00</sup> €	2,50 €	10,20 €
	NOO	50€	<b>50</b> ,00€	<b>Д</b> ,17€	17,00 €
AIDEZ ALSACE NATURE À RÉALISER DES ÉCONOMIES!  Grâce aux envois par mail, Alsace Nature économise les coûts d'impression et les		libre	,00€		
frais d'envois qui sont loin d'être négligeables.					
Email:		TOTAL:	,00€		
*Pendant 1 an, vous recevez la revue Citoyen Nature, le programme Sorties Nature et notre lettre d'information mensuelle Actu / 'S Blattel.					
		<b>chèque</b> - ordre du chèque	: Alsace Nature		
THÉMATIQUES APPRÉCIÉES		espèces - ne pas envoyer	d'argent liquide par vo	ie postale	
En cochant ces cases vous recevrez de l'information sur la ou les thématiques choisies de la part d'Alsace Nature uniquement.		paiement en ligne	鳳般		ÉSION
☐ Agriculture / Bien être animal		flasher les QRcodes ci-contre ou taper les urls dans votre navi	gateur 🔲 🕏		<b>IGNE</b> /goo.gl/HP2IH9
☐ Nature / Biodiversité ☐ Déchets		DON EN LIGNE	回機	DON	
☐ Eau ☐ Éducation / Sensibilisation / Formation		https://goo.gl/gCorw8	<b>福報</b> 回好	74	<b>IGNE</b> 'goo.gl/piDmql
Énergie		Take vests			
☐ Forêt ☐ Montagne		virement bancaire	-		
☐ Risques / Impacts industriels ☐ Santé / Environnement	<b>—</b>	virement bancaire			
☐ Transport / Mobilité durable ☐ OGM		virement bancaire	mensuel		
☐ Aménagement du territoire / Villes	Σ	73			
☐ Transition / Décroissance	PAIEMEN	CREDIT COOPERATIF	RELEVÉ D'IDE	NTITÉ BAN	CAIRE
	4	AEDDN DEGION			
		AFRPN REGION ALSACE NATURE	Titulaire du compt	e	
		8 RUE ADELE RITON 67000 STRASBOURG			
		CREDITCOOP STRASB	OURG Domicilia	tion	
		42559     00081	51020014003	08	
		Code banque Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	



Alsace Nature 8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG Tél: 03 88 37 07 58 siegeregion@alsacenature.org www.alsacenature.org

# CAMPAGNE D'APPEL À DONS

# ALSACE NATURE SUR LE TERRAIN

# Il y a forcément une action à soutenir, un combat à mener, près de chez vous!

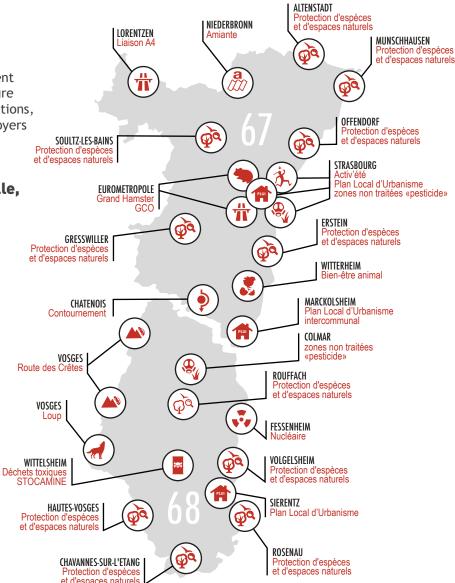
Depuis 1965, Alsace Nature c'est vous, Alsace Nature c'est nous : ensemble nous sommes au service de la protection de l'environnement et de la sensibilisation de la nature en Alsace à travers des manifestations, des actions en justice, des plaidoyers auprès des institutions ou encore des sorties nature.

# C'est votre action individuelle, notre action collective.

En 2017 encore, le combat continue! Nous avons pu agir sur environ 30 actions grâce à vos dons et aux financements publics. Cependant, ces derniers étant en constante baisse, nous avons plus que jamais besoin de vous!

#### Tous concernés ! Aidez Alsace Nature à agir.

Pour seulement quelques € par mois vous pouvez contribuer à la fermeture de la centrale de Fessenheim, au travail d'opposition au GCO, à la protection des espèces et des espaces naturels menacés sur toute l'Alsace...



## Partout où la nature a besoin de nous!

PENSEZ À FAIRE UN DON, À ADHÉRER OU À RENOUVELER VOTRE ADHÉSION À ALSACE NATURE.

# LEGS ET ASSURANCE VIE

Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa succession. Le faire aujourd'hui, c'est montrer l'attention que vous portez à vos proches, mais également d'assurer un avenir aux actions de protection qui ont un sens pour vous.

## LE LEGS

#### Qu'est-ce qu'un legs?

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle vous, le testateur, donnez à une ou plusieurs personnes (physique ou morale) tout ou partie de vos biens. Vous restez propriétaire de vos biens jusqu'à votre décès. Cette disposition doit se faire par testament : n'hésitez pas à vous rapprocher d'un notaire pour toutes questions sur cette démarche, il saura vous conseiller.

#### Et mes héritiers?

La loi garantit à vos plus proches (enfants, conjoint) le droit de bénéficier d'une part minimum de votre patrimoine. Les donations et les legs ne peuvent porter atteinte à cette part. Pour les parents éloignés les dispositions peuvent être inscrites dans l'acte notarié.

Les legs sont exonérés des droits de succession. Ce que vous léguez servira donc directement la cause que vous avez choisie de défendre de votre vivant.

## L'ASSURANCE VIE

L'assurance vie est un contrat d'assurance qui permet d'assurer, au moment de votre décès, un soutien financier aux personnes que vous désignez comme bénéficiaires. Or, on estime à l'heure actuelle que **800 millions d'euros par an restent sans destinataire** (impossibilité d'identifier ou de retrouver les bénéficiaires). Mentionner Alsace Nature parmi vos bénéficiaires vous garantit que cette sommes épargnée de votre vivant ira à une cause qui vous tient à coeur.

Que ce soit un legs ou une assurance-vie vous pouvez révoquer ou modifier à tout moment la liste des destinataires.

Alsace Nature est habilitée à percevoir des LEGS et des produits d'ASSURANCE VIE.

#### Alsace Nature,

8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG Tél: 03 88 37 07 58 - Fax: 03 88 25 52 66 siegeregion@alsacenature.org

